



Impossibilite de rembourser un pret d'etat

Par **blushbylife**, le **03/07/2012** à **21:43**

Bonjour,

Je suis étudiante et j'ai contracté un prêt étudiant pour mes études. Par un partenariat entre la Banque Populaire et la sécurité sociale étudiante LMDE, j'ai pu contracté un prêt d'état, c'est-à-dire sans fournir de garant dans mon entourage.

Suite à des défauts de paiement d'assurance de cet emprunt, la banque me demande le remboursement de l'intégralité de mon emprunt + des surcoûts ce qui fait 20.000 €. Je ne touche qu'une bourse étudiante pour tout revenu.

Que dois-je faire ? Qui est donc chargé de rembourser mon emprunt comme c'est un prêt ou l'Etat est garant ?

J'ai reçu un courrier me disant que j'ai peu de temps pour rembourser mon emprunt.

La situation est donc urgente.

Merci à tous.

Par **blushbylife**, le **03/07/2012** à **21:44**

Ps: je sais que JE dois rembourser cet emprunt. Mais je n'ai aucun revenu.. est-il possible d'avoir un échéancier à partir du moment où je trouverais un emploi? La banque de France n'a répondu à aucun de mes 5 courriers depuis MARS 2012..